Journal Municipal - Janvier 2024

Pour vous, avec vous!

DANS CE NUMÉRO

PAGE 1
- Le mot du Maire
- Article à la une

PAGE 2
- Actualités communales

PAGE 3
- Actualités communales
- Travaux

PAGE 4
- Informations SMAV
- État civil – Calendrier
- Informations communales

WWW.BERNEVILLE.FR
N°8 – JANVIER 2024

Le mot du Maire

Chères Bernevilloises, chers Bernevillois,

L'année 2023 touche à sa fin, que d'évènements et d'émotions cette année. Toujours plus nombreuses, les diverses manifestations organisées par nos associations auront rythmées 2023 : Pâques, fête de l'école, carnaval, fête de la musique, ducasse, soirée beaujolais, marché et spectacle de Noël. Nous avons également été mis à l'épreuve avec des moments plus douloureux : l'assassinat de Dominique Bernard, ou compliqués avec l'envahissement du complexe sportif et de loisirs par les gens du voyage.

Encore de nombreux projets ont été portés cette année : aire de jeux, aménagement du complexe sportif, renforcement de la défense incendie et divers aménagements environnementaux. Plusieurs de ces travaux n'auraient pu avoir lieu sans notre équipe de bénévoles constitués lors des vœux 2023... C'était un pari un peu fou que de faire un appel à ces généreux donateurs de temps et pourtant cela a fonctionné. Un grand MERCI à tous ceux qui se sont investis dans l'animation de notre village!

Julien BELLENGIER

Article à la une : En janvier on se recense !

L'Insee organise, **du 18 janvier au 17 février 2024, le recensement de la population** afin de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population. La connaissance de ces statistiques permet de définir les politiques publiques nationales. Les dotations de l'Etat pour la commune dépendent aussi de ce recensement.

Un agent recenseur munis d'une carte professionnelle, déposera dans vos boîtes aux lettres ou en main propre une notice d'information. **Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide.** Pour les personnes dépourvues de moyens informatiques, des questionnaires «papier» pourront vous être remis par l'agent recenseur qui conviendra alors d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Week-end de Ducasse

Notre ducasse 2023 a de nouveau connue un franc succès. Avec pour la deuxième année consécutive, sa randonnée pédestre du samedi matin dans nos campagnes et son concours de pétanque qui a réuni une vingtaine d'équipes dans la joie et la bonne humeur. Une nouveauté cette année, les enfants (et beaucoup d'adultes) ont pu participer à une chasse aux trésors aux 4 coins de notre village. Le soir, environ 70 convives ont participé à notre traditionnel repas préparé par Michel Sauvage, notre traiteur local. L'apéritif servi le dimanche sous un soleil de plomb et la distribution des jetons aux petits Bernevillois le lundi ont conclu cette ducasse.

Soirée Beaujolais

Une belle réussite ! Félicitations à l'association de pétanque qui a organisé cette soirée de dégustation du Beaujolais Nouveau. Ce sont près de 80 personnes qui se sont réunis le 17 décembre autour d' un buffet dinatoire et d'un DJ. L'ambiance était comme à son habitude au rendez-vous !

Cérémonie du 11 novembre

La commune a rendu hommage à tous les morts pour la France le samedi 11 novembre, lors du 105e anniversaire de l'Armistice.
Toujours plus nombreux, une cinquantaine de Bernevillois a répondu présent.
Deux classes de l'école ont participé à cette cérémonie avec le chant de la Marseillaise, la lecture du communiqué du grand quartier général de l'armée et la réalisation d'une fresque de la paix.

Inauguration de la Station d'Epuration

Le mardi 24 octobre, M.Paul RAOULT, Président de Noréade, en compagnie du Conseil Municipal, a inauguré la station d'épuration.
Dimensionnée pour une capacité de traitement de 600 équivalents habitant, le coût de construction s'élève à 895 824,25€HT, financé par Noréade. Le réseau d'assainissement dessert aujourd'hui 155 logements pour 1.201.000€HT. Les futurs travaux, prévus en 2024, permettront le raccordement de 47 logements supplémentaires pour 422.000€HT.

Repas des ainés

84 convives ont répondu « présents » au traditionnel repas des aînés le samedi 18 novembre, dont 2 repas servis à domicile (au choix pour les plus de 80 ans le souhaitant).
Cette année, pour les remercier de leur investissement dans l'animation de notre village, les présidents d'associations étaient également invités.
Michel SAUVAGE a ravi les convives, de la crème Dubarry au tartare de fruits frais, en passant par la cassolette de Gambas et le mignon de porc en croûte de parmesan. La journée a été animée par l'orchestre « Cocktail Music ».

Conférence sur le budget

Le mardi 5 décembre, la commission du lien social a organisé une conférence sur la gestion d'un budget familial avec L'Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais. Plusieurs thèmes ont été abordés : optimisations budgétaires, vigilance sur les arnaques, astuces et outils pour mieux gérer son budget... La commission regrette la faible mobilisation sur cette initiative locale et inédite où seulement une douzaine de Bernevillois se sont déplacés. Néanmoins, cette faible mobilisation a permis une plus grande interaction entre l'intervenante et les participants.

Week-ends de Noël

Pour la 3ème année consécutive, le conseil municipal a souhaité donner une touche festive au mois de décembre. Plusieurs évènements ont été mis en place : le samedi 9 décembre, les enfants du village étaient invités à venir décorer le sapin sous le préau. Dans le même temps, les dames du club féminin avaient paré le village de nombreuses décorations et, nouveauté cette année, mis en place une boite aux lettres pour le Père Noël (il parait que les enfants ayant déposé un courrier auraient eu une réponse du Père Noël...). Le vendredi 15 a eu lieu le marché de Noël avec plus de 13 commerçants et plusieurs animations gratuites : photos de Noël, contes pour les plus petits par Bernelivre et un lancer de Lampions. Le samedi 16, les membres de la commission du lien social se sont mobilisés dès 9h30 pour distribuer les 92 colis au plus de 65 ans du village. L'après-midi, le Comité des Fêtes a diffusé un film de Noël pour les petits Bernevillois, suivi de la distribution des cadeaux de Noël... une belle entrée en matière avant les fêtes de fin d'année.

Travaux

Aménagement du complexe sportif et de loisirs

Après l'aire de jeux en juin, la majeure partie des travaux d'aménagement a été réalisée ces derniers mois : pose de mobiliers urbains (bancs, poubelles...), création du cheminement piéton, réalisation d'accès pour les personnes à mobilité réduite, pose de potelets, déplacement des tables de ping-pong et de pique-niques (merci à nos agriculteurs pour la manutention).

Tous ces travaux, mis à part le cheminement piéton, ont été réalisés en régie et à l'aide de bénévoles. Merci à eux !

Il nous restera, courant 2024 et 2025, la plantation d'arbres et arbustes.

Coût total :82722€ H.T

dont subv : 59906€ (Conseil Départemental : 28589€, Conseil Régional : 16317€, Campagnes de l'Artois : 15000€)

Installation des potelets au complexe sportif

Emplois jeunes cet été

Cette année, le conseil municipal a pris la décision d'embaucher à tour de rôle et sur des périodes de 15 jours, 4 jeunes saisonniers durant la période estivale. Ainsi, ils sont intervenus pour seconder (et remplacer pendant ses vacances) Rémi, notre employé communal, dans une partie de ses tâches quotidiennes : désherbage, travaux de peinture, tonte.... Une véritable première expérience professionnelle pour la plupart d'entre-eux.

Merci à Omérine, Etann, Lilian et Rodolphe pour leur implication et leur sérieux dans le travail effectué.

Trottoir rue de Beaumetz

La réalisation de trois nouvelles maisons rue de Beaumetz a nécessité de créer un nouveau trottoir pour les riverains afin d'avoir un accès à leur propriété. Les travaux ont également permis de canaliser les eaux pluviales.

Coût : 15611 € H.T - Financement entièrement à la charge de la commune

Défense incendie

Suite à la mise à jour de notre schéma communal de défense incendie en 2021, les premiers travaux de renforcement ont eu lieu cet été à l'angle des rues d'Arras et de St-Omer avec la pose d'un nouveau poteau permettant de desservir les dernières habitations de la rue de St-Omer. Le poteau à proximité de l'église, vieillissant et fuyant, a également été remplacé. Les travaux préparatoires à l'accueil d'une citerne incendie aux Correttes ont été réalisés par la commune, la pose de la citerne est reportée par défaut de disponibilités de l'entreprise...

Coût total :19878.84€ H.T - dont subv : Préfecture : 4969.71€ - Département du Pas-de-Calais : 4725.68€

Végétalisation de nos espaces

S'appuyant sur l'étude paysagère réalisée en 2022 par les étudiants en aménagement paysager, plusieurs espaces ont muté en gestion différenciée cet automne : création de prairies fleuries rue de Warlus, face au cimetière et en expérimentation sur quelques espaces rues d'Arras et de Beaumetz.

Coût :+/-1000 € H.T

Subvention : 80% par le Conseil Départemental

Info Assainissement

La troisième et dernière tranche des travaux d'assainissement (rues de Simencourt, le Chauchoy, de la Moye et chemin de la couture) aura lieu à compter d'avril / mai 2024.

Informations SMAV

Plusieurs informations sont à prendre en compte concernant le Syndicat qui gère nos déchets :

- Accès aux déchèteries :

2 janvier : Accès autorisé sur présentation du Pass' Déchets ou d'un justificatif de domicile.

4 mars : Obligation de présenter son Pass' Déchets pour accéder au site.

➡ Vous n'avez pas encore votre Pass ?

N°Vert 0 800 62 10 62

- Obligation de compostage à domicile ?

Beaucoup d'articles dans les médias, dont certains qui évoquent cette obligation au 1er janvier. Il n'en est rien... Le SMAV a juste l'obligation de vous proposer une solution de tri à la source des biodéchets... ce qui est le cas avec la vente d'un composteur 400L au prix de 35€. Toutes les informations au numéro ci-dessus !

- Les horaires des déchèteries ont été modifiés le 30 octobre dernier :

ACHICOURT AVESNES LE C. BAPAUME DAINVILLE MAROEUIL ST-LAURENT B.	**Accueil du public horaires d'hiver :** - Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Le dimanche de 8h à 12h30 (fermeture des accès à 12h15)
	Accueil du public horaires d'été : - Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h - Le dimanche de 8h à 12h30 (fermeture des accès à 12h15)

La déchèterie de Saint-Laurent Blangy côté professionnels est fermée le dimanche.

AUBIGNY EN A. BAILLEUL-SIRE-B. BERTINCOURT BUCQUOY CROISILLES RIVIÈRE	**Accueil du public horaires d'hiver :** - Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 - Mercredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
	Accueil du public horaires d'été : - Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h - Mardi et jeudi de 13h30 à 19h

Fermeture les lundis et dimanches.

- Ramassage de la poubelle des recyclables :

ATTENTION celle-ci sera désormais ramassée le mardi en semaine impaire à compter du 2 janvier !

Environnement

Constatant quelques dépôts de déchets sauvages dans la commune, le conseil municipal a délibéré pour instaurer des amendes forfaitaires lors de tels dépôts.

Cette délibération a pour but de sanctionner pécuniairement les auteurs de ces faits portant atteinte à notre environnement.

- 50€ pour un dépôt inférieur à 80 litres,
- 100€ par tranche de 80 litres pour un dépôt supérieur à 80 litres,
- 500€ pour tout dépôt de produits nocifs (amiante ou tout autre produit portant atteinte à la santé publique ou à l'environnement) auquel s'ajoutera le coût réel sur facture pour le nettoyage des lieux et le traitement.

Etat civil

Naissance

FERNANDES Salomé, le 22/09/23

Décès

M. Philippe LAMART, le 16/09/23
Mme Brigitte DARRAS, le 27/09/23
M. Dominique BERNARD, le 13/10/23

A vos agendas

- 5 janvier 19h : Vœux du Maire
- 3 mars 6h30 : Sortie salon de l'agriculture (C.Fêtes)
- 23 mars 19h : Soirée karaoké (C.Fêtes)
- 1 avril 10h30 : Chasse aux œufs (C.Fêtes)
- 7 avril 8h : Sortie Spectacle Le Roi Lion à Paris (C.Fêtes)
- 8 mai 10h30 : Commémoration 8 mai 1945
- 31 mai : Fête des voisins
- 1er juin : Fête de l'école (APE)
- 8 juin : Repas dansant Artois Sénégal
- 21 juin : Fête de la Musique

Locations

La salle des fêtes peut être louée* pour diverses occasions :

- Salle des Fêtes sur un weekend : 300€
  150€ pour un locataire ayant 18 ans dans les 30 jours autour de la date de location
- Salle des Fêtes une journée en semaine : 150€
- Salle associative sur un weekend : 50€
- Salle associative une journée: 50€
- Pour un enterrement : mise à disposition gratuite.

La commune propose également la mise à disposition de matériel pour vos évènements à domicile :

- Table : 2€ pièce
- Chaise : 0,20€ pièce
- Mange-debout : 2€ pièce
- Nappe Mange-debout : 1€ pièce

*Tarif Bernevillois - mini 10€ loc matériel

Equipe de rédaction : Perrine Dubrulle, Michel Kwasebart, Odile Payen, Julien Bellengier. Directeur de la publication : Julien Bellengier
IPNS - Papier certifié FSC® : issu de sources responsables